

Dans ce numéro :

-  [Regroupement des laboratoires](#) 
-  [1^{ère} afterwork](#) 
-  [Le projet MAIAS](#) 
-  [Études à l'international](#) 
-  [Bilan de l'enquête de la CGE](#) 
-  [Qui se sent le mieux au travail](#) 
-  [VAST... Programme 3](#) 
-  [Evènement du groupe Sud-ouest](#) 
-  [Retrouver ses identifiants](#) 
-  [Accident du travail](#) 
-  [retrouvailles du groupe Rhône-Alpes](#) 
-  [Label de Dassault systèmes](#) 
-  [Rapport développement durable](#) 
-  [Evènement en Allemagne](#) 
-  [Les congés payés](#) 

EDITO

« *Qui paie sa coiffation passe de bonnes vacances !* »

C'est un vieux dicton Supméca. Ne le faites pas mentir.

Le soleil a pris son temps pour annoncer l'été, mais les mécasupiens ne l'ont pas attendus pour organiser leurs réunions de groupes qui ont été très nombreuses ces dernières semaines. Des nouveautés, avec un After work à Paris, ou un regroupement en Allemagne, mais aussi du plus classique avec les réunions du groupe Sud-Ouest, du Groupe Rhône Alpes, ou les « retrouvailles » de la promo 2009.

Les sujets plus sérieux n'ont pas été oubliés : de beaux projets en perspective pour les Laboratoires, grâce à leur rapprochement dans le cadre du Collégium, la labellisation de l'école par Dassault Systèmes, la sortie du rapport de l'école sur son projet « Développement durable ».

La présentation ne saurait être complète, sans mentionner la synthèse des résultats de l'enquête d'insertion CGE, et des articles plus généraux qui devraient vous intéresser ou peut-être vous surprendre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, un été excellent, et espérons vous retrouver en pleine forme à la rentrée.

Le comité de rédaction

Retrouvailles promo 2009 : et de 4 !

Pour la 4^{ème} fois depuis la remise de leur diplôme, les anciens de la promotion 2009 se sont donné rendez-vous pour leurs retrouvailles annuelles. Cette année, le Retrouvailles a eu lieu du 21 au 23 juin à Lorris, près de Montargis (45), et a rassemblé 32 anciens, soit 38 personnes en comptant les accompagnant(e)s.

Dès le premier soir, les participants se sont retrouvés autour d'un barbecue.

Au programme de ce week-end ensoleillé : visite du château de Sully sur Loire, pique-nique sur les pelouses, dégustation de vin en aveugle et activités sportives (foot, pétanque, volley).

Et pour ce début d'été, les organisateurs avaient prévu une soirée déguisée sur le thème "star de la musique". Pour cette occasion, de grands artistes ont donc été aperçus : Claude François, Michael Jack-

son, Elvis, Johnny, Daft Punk...

Rendez-vous donc l'an prochain pour la 5^{ème} édition, pour laquelle les organisateurs sont déjà connus !



Visite du château de Sully sur Loire

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Juillet		...	
19	Fermeture de l'école	19 août	Ré-ouverture de l'école
		2/09	Rentrée des 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année





Regroupement des laboratoires du Collegium Ile de France

Le 06 juin, les directeurs des laboratoires du **Lismma** (Supméca), du **Laris** (Eisti) et de l'**ECS Lab** (ENSEA) ont organisé une réunion d'information sur le rapprochement de ces trois unités de recherches. Ces trois laboratoires travaillent ensemble depuis plusieurs années sur des programmes de recherche communs. L'avancée du Collegium Ile de France les conduit plus concrètement à envisager un rapprochement structurel plus important. Ainsi, dès septembre, ils déposeront un dossier commun pour une évaluation unique par l'AERES. Ce dossier présentera l'évolution de ces trois structures avec comme objectif de fusionner vers une entité unique. Ce nouveau laboratoire

réunira alors 75 chercheurs et 75 doctorants ainsi que tout le personnel technique et administratif. Il sera composé de 5 équipes scientifiques qui reprendront les théma-



COLLEGIUM
ÎLE-DE-FRANCE

tiques de recherche des laboratoires d'origine. Une équipe projet transversal viendra consolider cette union en cherchant à utiliser tous les champs de compétences de ces laboratoires.

L'objectif est de s'orienter vers un laboratoire d'excellence et à plus

long terme, d'obtenir une labellisation CNRS

Les points forts de ce projet sont les compétences complémentaires de tous ces chercheurs et la possibilité de mutualiser les moyens et les plateformes techniques des différentes équipes. Cela permettra de proposer une offre plus complète pour répondre aux demandes scientifiques et d'avoir plus d'attractivité pour attirer des profils d'excellence pour de nouvelles thèses.

Ce regroupement ne se fera pas sans difficultés, mais les trois laboratoires ont la volonté d'avancer rapidement et de manière constructive vers cette grande unité de recherche, dont le nom reste encore à trouver.

Les laboratoires qui se regroupent :

Le **Lismma** est composé de trois équipes de recherche : Ingénierie numérique, Tribologie et matériaux, Vibroacoustique et structure.

Le **Laris** est spécialisé dans le traitement de l'information

L'**ECS-Lab** est spécialisé dans l'électronique et les commandes de systèmes.



Succès pour l'afterwork organisé par l'Association !

After work : Se retrouver après le travail, entre amis, collègues, pour un rendez-vous festif où l'on pourra discuter, s'amuser, faire des rencontres.

Ce concept américain se développe en France, et ces réunions fleurissent le plus souvent le jeudi à partir de 19h, et se déroulent raisonnablement jusque vers 1h du matin.

Pour l'Association Supméca, c'est maintenant le cas depuis le 13 juin dernier.

Pour ce 1er rendez-vous, un bar près de l'Etoile à Paris, le café Marion, avait été privatisé, et était bien rempli pour accueillir les 55 participants, élèves ou anciens des der-

nières promotions sorties, attirés par cette soirée conviviale autour d'un cocktail dinatoire sur fond musical. La bonne ambiance et la convivialité ont permis aux différentes promotions de se mélanger tout au long de la soirée et d'aborder des discussions très variées autour de leurs expériences à l'école, en stages, ou au démarrage dans la vie active. Invités à donner leur avis, tous les participants se sont déclarés heureux de ce moment de rencontre et en ont beaucoup apprécié le format de la soirée : lieu privatisé, en ville, consommation à prix abordable -5€-, buffet offert par l'Association.



Bravo à l'équipe de la Commission « Elèves et jeunes anciens », pour ce lancement réussi. Un rythme de 3 soirées de ce type est prévu par an. A bientôt la 2ème !





Le projet MAIAS

Maitrise de l'Amortissement Induit dans les ASsemblages

Lancé à la demande d'industriels de l'aéronautique et du spatial, ce large projet a pour objectif la conception des liaisons mécaniques (par rivetage ou vissage) avec maîtrise de l'amortissement, ou avec un niveau d'amortissement donné, ceci afin d'allonger la durée de vie en service des systèmes, de réduire la masse des structures et ainsi la consommation d'énergie, tout en réduisant le temps de développement des produits.

L'idée est de proposer de nouvelles jonctions multifonctionnelles permettant, à la fois d'assurer une fonction de résistance « statique » et une capacité « dynamique » de dissipation mécanique.

Ce projet est mené, dans le cadre du pôle de compétitivité ASTech par des acteurs industriels tels que EADS, des PME, et des acteurs de

la formation et de la recherche (en particulier Onera, CNES, Arts et Métiers et Supméca)

Le programme comprend plusieurs sous-projets (SP) dans lesquels deux équipes de recherche (« Tribologie et Matériaux » et « Vibroacoustique et Dynamique des structures ») de Supméca sont fortement impliquées.

- Le SP1 concerne la caractérisation des liaisons considérées. Dans ce cadre, et sous la direction de Gaël Chevalier, Hugo Festjens mène un travail de thèse sur la « Contribution à la modélisation et à la caractérisation de l'amortissement dans les structures assemblées »

- Le SP2 est consacré au développement de liaisons spécifiques, fortement amortissantes, tout en conservant des propriétés suffisantes pour la transmission des efforts.

Supméca consacre 2 post doctorants sur ce thème.

- Le SP3 est dédié à la « Conception maîtrisée de revêtements à haute performance ». Sous la direction de Geneviève Inglebert et l'encadrement de Tony Da Silva et de Isabelle Lemaire-Caron, Julien Fortes Da Cruz mène sa thèse sur l'« Etude combinée des endommagements et de l'amortissement, dans les contacts revêtus ou non, à l'ambiance et à chaud »

Dans ces études, une part importante est dévolue à la conception et à la réalisation de bancs d'essais, permettant de valider les calculs de modélisation numérique, dans des conditions de sollicitations statiques et dynamiques, proches des conditions de service.



En savoir plus : Gaël Chevalier, Geneviève Inglebert



Chassé-croisé des étudiants à l'international. Quels sont les pays les plus attractifs par leur enseignement supérieur, selon le bilan de l'OCDE ?

Depuis quelques années, le nombre d'étudiants décidant de partir à l'étranger pour y suivre des études supérieures s'est fortement accru. Tous pays confondus, alors qu'ils étaient 2,1 millions en 2000, ils sont 4,1 millions en 2010 à passer ainsi les frontières pour aller se cultiver.

D'où viennent ces étudiants ? Presque sans surprise, à 52,2%, d'un pays d'Asie, Chine en tête loin devant l'Inde.

Où vont-ils ? Ce sont les pays occidentaux qui en accueillent le plus, comme le montrent le classement des « parts de marché » : Etats Unis 16,5%, Royaume Uni 13%, Australie 6,6%, Allemagne 6,4%, France 6,3%, Canada 4,7%. Mais

la situation a beaucoup bougé depuis 10 ans, les Etats Unis et l'Allemagne perdant du terrain au profit du Royaume uni, de l'Australie et de la Russie.

Depuis peu, la bagarre entre établissements supérieurs pour attirer les jeunes cerveaux à pris un nouveau tour. Longtemps considérée comme un signe de vitalité, la présence d'étudiants étrangers est désormais regardée comme une source potentielle de revenus, avec l'idée de faire payer plus cher la scolarité. L'Australie et la Nouvelle Zélande l'ont fait sans dissuader, et en améliorant leur part sur ce « marché ».



Année	Parts de marché		
	2000	2010	Evolution
Etats Unis	22,70%	16,60%	-27%
Royaume Uni	10,80%	13,00%	20%
Australie	5,10%	6,60%	29%
Allemagne	9,00%	6,40%	-29%
France	6,56%	6,30%	-4%
Canada	4,60%	4,70%	+2%
Russie	2,00%	3,90%	+95%
Japon	3,20%	3,40%	+6%
Espagne	1,20%	2,40%	+100%
Nouvelle Zélande	0,50%	1,70%	+325%
Corée	0,23%	1,40%	+600%
Rép. Tchèque	0,48%	0,80%	+167%
Arabie saoudite	0,40%	0,80%	+100%
Pologne	0,30%	0,40%	+33%
Brésil	0,13%	0,40%	+300%
Etc..			



Nombre d'étudiants	2,1 Mois	4,1 Mois	+195%
--------------------	----------	----------	-------



Résultat de l'enquête des jeunes diplômés de la CGE

Comme chaque année la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) nous livre les résultats de son enquête auprès des jeunes diplômés des écoles d'ingénieurs et de commerce. Les résultats concernent les dernières promotions sorties de 167 écoles ce qui représente plus de 40 000 réponses exploitables. L'analyse des résultats permet de suivre l'évolution de l'insertion professionnelle des jeunes en différenciant ingénieurs et diplômés d'écoles de commerces, appelés managers dans les résultats.

Au vu de la situation économique, l'enquête est rassurante sur la situation des jeunes diplômés. Ainsi, le taux d'insertion ne s'effondre pas, mais ne baisse que de 85% à 81,5%. Et de plus, les ingénieurs s'en sortent mieux avec uniquement une baisse de 2% de leur taux d'emploi.

Cette année, la comparaison des ingénieurs et managers tourne à l'avantage des premiers. Pour exemple, le type de contrat obtenu

pour les embauchés est de 80 % en CDI contre 78% l'année dernière, et la tendance est inverse pour les managers qui perdent 6% de contrats en CDI. Au niveau de la rémunération, les ingénieurs s'en sortent aussi mieux que les managers avec une stabilisation de leur rémunération alors qu'elle s'érode pour les managers. Mais vu que ces derniers avaient un niveau plus haut les années passées, l'écart devient pratiquement nul. En prenant un peu de recul sur ce niveau de rémunération par une comparaison de son évolution pour les jeunes diplômés en euro constant, apparaît alors une baisse continue. Pour fixer les idées de 2000 à 2013 le niveau de rémunération en euro constant a baissé de 11% pour les ingénieurs et 15% pour les managers.

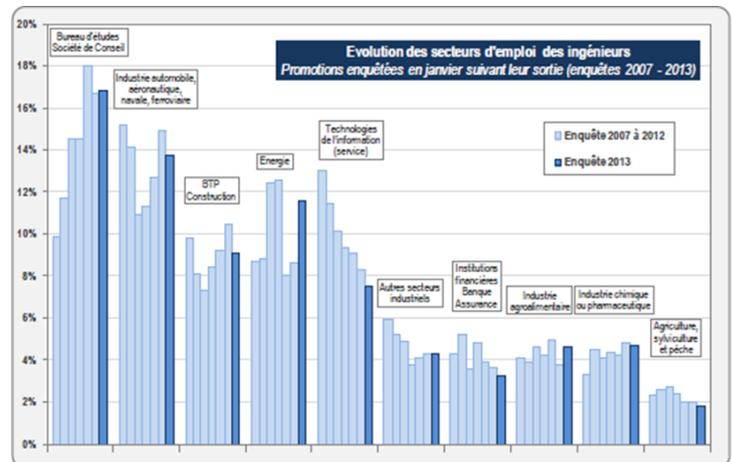
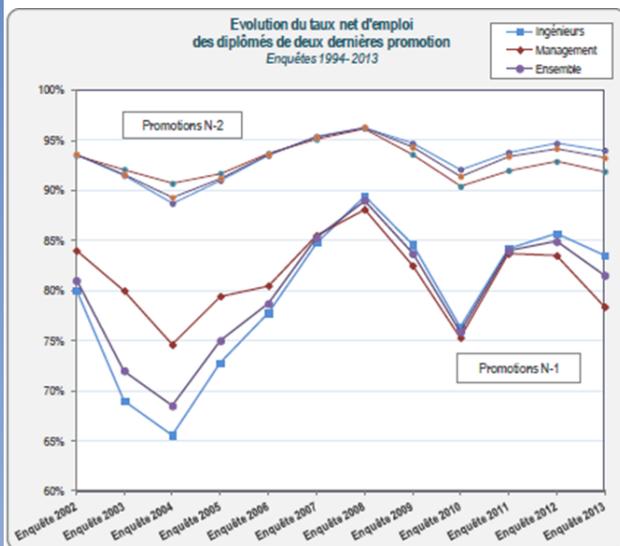
Une constante dans les résultats est la difficulté des femmes pour accéder à l'emploi, avec une rémunération inférieure, et une plus grande précarité. Les femmes ont ainsi une fois et demie plus de chance d'être

à la recherche d'un poste à la fin de leurs études que les hommes, et 10% de plus à ne trouver qu'un CDD.

Un fait marquant de cette année est l'augmentation des jeunes partis à l'étranger. Ainsi la part des emplois à l'étranger passe de 10 % à 12 % pour les ingénieurs et de 18 % à 23 % pour les managers. Et bien sûr l'emploi à l'étranger est aussi signe de rémunération plus importante.

Une analyse plus fine des résultats en recoupant certaines réponses permet de faire ressortir les grandes caractéristiques de l'emploi des diplômés. Par exemple, la taille de l'entreprise et le niveau de rémunération évolue de pair. La relation est la même pour la taille de l'entreprise et la satisfaction au travail sauf pour les TPE qui procurent la même satisfaction que les grandes entreprises.

Merci à tous les MécaSupiens qui ont participé à cette enquête.



Quels sont ceux qui se sentent le mieux au travail ?

D'après l'étude du cabinet Leadership IQ, ce seraient « les nullos »

Ce cabinet de recrutement américain a interrogé des centaines d'actifs, des pas drôles, des jamais contents, des normaux, des grinçants, des malheureux. Et la conclusion de leur étude est simple : les plus heureux dans leur travail, ce sont .. les tocards. Comme les managers ne veulent pas leur demander beaucoup, les moins performants se voient souvent confier les tâches les plus simples. Du coup, ils sont moins soumis au stress que leurs collègues, et plus satisfaits de leur quotidien professionnel. Comme les bas de pla-

fond ne se rendent jamais compte qu'ils le sont, ils gagnent sur tous les tableaux.

Le problème toutefois ce n'est pas eux (sauf s'ils sont légion, et dans ce cas bon courage), mais plutôt l'effet qu'ils vont produire sur les autres, normalement plus nombreux, qui vont bien s'apercevoir des différences de charge et de traitement et trouver cela injuste. Et pour ceux-la, l'acceptation de la situation passe bien entendu par le management.

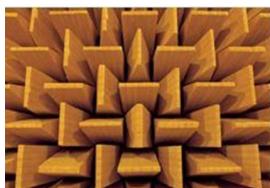




VAST... Programme 3

Le dernier volet de l'activité de l'équipe **Vibroacoustique et Structures (VAST)** du Laboratoire de SUPMECA (le LISMMA) s'intitule « **Modélisation et structures** »

Ce thème développé depuis 2003 est traité par 2 enseignants chercheurs. Il porte, d'une part sur le comportement des matériaux piezo-céramiques et piézo-composites (MFC), d'autre part sur la modélisation des structures métalliques et



Chambre anéchoïque

composites.

La caractérisation théorique est réalisée à l'aide de modèles, soit semi-analytiques, soit numériques et par l'application de méthodes inverses.

Les caractérisations expérimentales prennent en compte les phénomènes de couplage électromécanique et conduisent au développement de nouveaux capteurs et actionneurs.

Les équipements de l'équipe VAST sont nombreux et complémentaires :

- Ceux utilisés en Acoustique comprennent des chambres acoustiques couplées, des tubes d'impédance acoustique et des sondes intensi-

métriques

- Les études sur les vibrations et les structures font

appel à des vibromètres Laser, des viscoanalyseurs, des analyseurs d'impédance et des excitateurs hydrauliques et électrodynamiques.

- Les aspects « Modélisation » s'appuient sur des logiciels tels que Abaqus, Nastran, Adams, ANSYS et NX-IDEAS et utilisent des méthodes de matrice de transfert (Maine3A), les éléments continus ou composites

En savoir plus : Imad TAWFIK



Evènement de mi-année du groupe Sud-Ouest

Pour la neuvième année consécutive, le groupe Supmecca Sud-ouest s'est réuni début juin à Toulouse pour le repas de mi-année. Encore une fois le succès était au rendez vous, Régis nous ayant organisé une soirée sur une péniche amarrée le long du Canal du Midi.

Au programme, dégustation de

bières corréziennes suivie du partage des vins que chacun avait ramenés. La convivialité était bien présente avec beaucoup d'anecdotes sur chacun de ces vins et quelques belles découvertes. Une trentaine de personnes avaient répondu à

l'appel, confirmant la stabilité du groupe. A entendre leurs commentaires, plusieurs nouveaux venus sont prêts à rejoindre.

La nuit s'est ensuite prolongée pour certains dans un célèbre pub irlandais non loin de là, permettant de poursuivre ce moment agréable.



Rendez vous est pris aux retours des vacances pour quelques activités et le repas d'automne...

N'hésitez pas à contacter le groupe si vous êtes dans la région ou même de passage.



Site web de l'association : retrouvez vos identifiants

Vous voulez avoir accès aux ressources du site www.supmecca.com, mettre à jour votre fiche de l'annuaire, ... mais vous ne vous souvenez plus de vos identifiants.

Voici comment procéder, cliquez sur « **Mot de passe oublié ?** » (en haut à gauche), ce qui va ouvrir une fenêtre vous permettant de suivre les étapes suivantes :

Si votre mail n'est plus valide, vous avez accès en bas des étapes 2, 3 et 4 à un lien pour renseigner vos nouvelles coordonnées et recevoir de nouveaux identifiants.

Si vous avez des questions ou vous ne trouvez pas votre fiche dans l'annuaire à l'étape 1, n'hésitez pas à envoyer un mail à secretariat@supmecca.com avec votre nom, prénom, adresse postale et les problèmes que vous rencontrez.

Etape 1 : chercher sa fiche dans l'annuaire

Etape 2 : Trouver sa fiche

Etape 3 : sélectionner son adresse mail (si 2 mails renseignés)

Etape 4 : envoi d'un mail avec les identifiants





Accident du travail ! Qu'est-ce donc au juste ?

L'accident du travail donne au salarié une protection bien supérieure au simple « arrêt maladie », par exemple son contrat de travail ne peut pas être rompu, et répond à une définition bien précise dont nous rappelons ici l'essentiel.

Un sinistre peut être qualifié d'accident du travail, s'il survient plus ou moins soudainement, occasionne des dommages corporels et à un caractère clairement professionnel.

Soudainement : La qualification ne sera pas retenue si la lésion apparaît progressivement sans que l'on puisse déterminer une date précise à l'origine des dommages. Toutefois, depuis 2003, une certaine souplesse est admise par rapport à cela, si le sinistre est relié à des causes passées, parfaitement identifiables dans le temps, et survenues à l'occasion d'une tâche professionnelle. Ex : Dépression survenue après l'annonce d'une rétrogradation.

Lésions corporelles : Blessures ou traumatisme psycho-

logique, pouvant être datés avec certitude et dont le lien direct avec la profession est établi. L'origine peut-être externe (choc, chute, coupure, électrocution,...) ou interne (malaise, ...).

Caractère professionnel : il implique que la victime était placée sous l'autorité de l'employeur au moment des faits, et cela qu'elle que soit la nature de la relation de travail (Essai, stage, intérim, apprentissage,...).

Temps de travail : il comprend l'horaire normal de travail, ainsi que les périodes qui en précèdent et en suivent l'exécution. (Rangement, vestiaires, mais aussi au volant d'un véhicule de l'entreprise que le salarié serait tenu d'utiliser, ou pendant une formation, ou pendant les repas

pris à la cantine ou à son poste, si l'employeur est d'accord.

Lieu de travail : La notion est assez extensive. L'entreprise et ses dépendances, sur le chemin séparant deux établissements de l'entreprise.

Quelques limites toutefois au classement comme accident du travail : Le sinistre survenu pour un salarié mis sous astreinte à son domicile, ne sera pas retenu en accident du travail, car le salarié est libre de ses mouvements et sans lien de subordination. Même réserve lorsque le sinistre est sans aucun rapport avec l'activité professionnelle, comme par exemple la tentative de suicide sur le lieu de travail, pour des raisons privées, ou une agression subie à cause d'activités politiques.

L'employeur n'a pas le droit de licencier la victime d'un accident du travail pendant toute la période d'arrêt de travail.

Le contrat de travail est suspendu pendant toute la durée de l'arrêt de travail et de l'éventuelle période de rééducation.

La suspension du contrat de travail consécutive à un accident de travail, interdit la mise à la retraite du salarié et ce même si elle fait suite à une demande du salarié lui-même



Groupe Rhône Alpes - Retrouvailles estivales alliant apprentissage industriel et convivialité

Le 20 juin dernier, le Groupe Rhône Alpes organisait à Neuville sur Saône, la visite de la nouvelle usine Sanofi, destinée à la production du vaccin contre la dengue. Visite des laboratoires, des zones de production, des bâtiments en cours de reconversion, c'était pour les 10 cestiens et cestiennes présents la découverte des secteurs de la chimie, de la pharmacie, des biotechnologies et de leurs business models. S'informer sur les normes de sécurité (hygiène, pressions, EPI...), les processus industriels et biologiques associés à la fabrication des doses de vaccins et les exigences de pointes de ce secteur fut particulièrement apprécié tant par les néophytes, que les initiés. Cette usine est à la pointe de la technologie dans de nombreux domaines notamment dans ses systèmes de supervision et ses systèmes de sécurité. Et cette visite a conforté les participants dans l'idée que la France savait encore innover et rester un leader dans le secteur des vaccins, comme elle l'est dans d'autres secteurs industriels.

La soirée s'est ensuite poursuivie sur la terrasse d'un restaurant près de la Saône, pour mieux faire connaissance ou se retrouver (après 20 ans pour certains !). Pour ces anciens, des promotions 1988 à 2006, c'était le moment de se détendre et prendre plaisir à évoquer des souvenirs, et donner des nouvelles d'autres camarades. Et d'après les commentaires reçus, l'existence d'un lien commun entre anciens et l'esprit simple et convivial du Cesti furent ressentis par la majorité des participants.

Le groupe s'est aussi livré à un mini brainstorming sur les suites à donner aux futures manifestations « Rhône Alpes », dont il est ressorti : des repas dans le

centre de Lyon, d'autres visites d'usines, des soirées agrémentées d'exposés sur les secteurs d'activités d'anciens (énergie, déchets, chimie, automobile, internet,...), des rencontres avec d'autres réseaux déjà constitués, ... Mais surtout, une idée prévalait : il faut continuer, et développer le réseau tant la démarche est enrichissante.

Nous ne pouvons pas leur souhaiter mieux ! Avec un merci spécial aux animateurs de la région, Alain Borderolle et Mehdi Lasri.



Présents sur la photo de G à D : Pascal Jacquin (C88), Christophe Chabrelié (I98), Hervé Merloz (C94), David Lepinay (C97), Céline Forestier (So4), Patrick Rollet (C94), Jean-Jacques Galliano (C94). Absents de la photo : Alain Borderolle (C93), Mehdi Lasri (So5), Grégoire Ohanessian Caron (So6)





Supméca labellisé par Dassault Systèmes.

Mercredi 12 juin, Supméca a reçu la visite de Dassault Systèmes pour remettre à l'école le label « Dassault Systèmes Academy Member ». Il s'agit d'un label qui atteste que nous sommes des utilisateurs avancés des solutions 3DS et que les ingénieurs Supméca disposent de compétences approfondies dans l'utilisation des logiciels DS. Ce label témoigne des efforts de Supméca pour délivrer une formation d'ingénieur en accord avec les évolutions technologiques de l'industrie pour garantir la

bonne employabilité de nos diplômés. La volonté de Supméca est d'utiliser Enovia Catia V6 pour développer le travail collaboratif entre



Pascal Chaproon et Pierre Vinter

étudiants dans le cadre de projets internationaux. De plus, en ingénierie systèmes, Catia V6 offre de nouvelles possibilités avec son contexte RFLP (Requirements, Functional, Logical and Physical Design). Supméca fait partie des écoles d'ingénieurs très avancées dans l'enseignement de l'utilisation de ce type de logiciel largement utilisé en ingénierie par les entreprises.



Supméca publie son rapport « Développement Durable » 2010-2013

Depuis 2010, Supméca s'est engagé dans une politique active en faveur du développement durable. Le développement durable et la responsabilité sociétale sont inscrits désormais dans le fonctionnement de l'établissement comme dans la formation des ingénieurs Supméca. Après 3 années d'action, l'école fait paraître son premier rapport sur sa politique en ce domaine. Ce rapport décrit l'avancement du

projet « Plan vert », qui a été lancé dès 2010 et comprend 5 axes de progrès et 10 engagements. Dans ce projet, il s'agit de situer le Développement Durable (DD) et la Responsabilité Sociétale d'une Organisation (RSO) au cœur de l'établissement, en considérant différents aspects tels que la gouvernance (engagement des personnels et des étudiants), la formation (par exemple, création d'un module d'enseignement « empreinte écologique des systèmes »), les actions extrascolaires, l'organisation, la pratique et les objectifs de recherche, le montage de projets avec les collectivités et les associations locales et enfin la gestion du campus de l'Ecole, en vue de réduire son empreinte écologique



SUPMECA PARIS

Ce dernier aspect comprend aussi l'évolution du campus actuel vers un véritable lieu de vie et d'échange et la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Il s'est traduit récemment par la pose de ruches dans le campus. Une première récolte de miel est prévue fin juin. Une autre devrait suivre en septembre !

Contact : Philippe Gaudin, Ingénieur -Enseignant, Chargé de mission DD -RSO



Quand Supméca se retrouve à Stuttgart

C'est lors du retour du soleil, le 6 juin 2013, que s'est tenue la première rencontre réunissant des anciens de Supméca travaillant à Stuttgart et aux alentours. Les réjouissances ont été organisées à l'initiative d'Alice Boillot et Agnès Garrigou (promotion 2008). Autour de quelques plats « Schwäbisch » et de quelques bières bien méritées, se sont rassemblés une dizaine d'anciens de différentes promotions (2001, 2007, 2008, 2011 et 2013).

Cette rencontre a permis de réunir les plus grands noms de l'industrie allemande (Daimler, Bosch, Audi), montrant que les ingénieurs supméca sont appréciés de l'autre côté du Rhin. Ce fut l'occasion de partager des expériences personnelles, professionnelles et quelques anecdotes mécasupiniennes voire cestiennes : les blagues de Monsieur Dugowson sont en effet intempo-



relles et marquent les esprits à travers les âges. La bonne humeur était bel et bien au rendez-vous. Un nouveau rassemblement est d'ores et déjà prévu avant la fin de l'été.



de g. à d.: Benoît Gajewski, Alexandre Thiercelin, Agnès Garrigou, Quentin Morin, Victor Lemmel, Alice Boillot, Franck Meyer, Adeline Pflumio et Matthieu Kinnel





Congés payés : un droit, mais pas seulement !

Pour la plupart d'entre nous, les congés payés sont souvent pris à des dates qui satisfont à la fois aux contraintes de services et à nos souhaits. Cela se passe donc plutôt bien et ne nous incite pas à connaître dans le détail les règles qui les définissent. Pourtant, si le salarié a des droits, il a aussi des devoirs en matière de congés payés. En voilà un aperçu.

Pas de report du départ à la dernière minute. (Par vous où votre employeur). Le code du travail interdit de modifier la date moins d'1 mois avant le départ prévu, sauf impérieuses nécessités de services, exceptionnelles et urgentes, ce que la jurisprudence admet rarement dans ces délais.

C'est l'employeur qui décide, et lui seul. Il doit simplement tenir compte des situations familiales et



notamment des congés du conjoint travaillant ailleurs, mais il reste libre du choix des dates. Même avoir des enfants scolarisés ne vous octroie aucune priorité absolue pour partir en juillet ou en août.

Vos congés sont reportés si vous tombés malade avant votre départ. Toutefois, si l'arrêt maladie se termine après la fin de la période de prise de vacances, vos congés seront intégralement reportés sur l'année suivante. Si l'arrêt se termine avant la fin de cette période, les jours non pris vous seront re-crédités, et votre employeur peut vous obliger à les prendre dès la fin de l'arrêt maladie.

En cas de maladie survenant pendant vos congés, il n'y a actuellement en France aucune incidence, puisque vous cumulerez les indemnités journalières versées par la Sécurité Sociale, et celles de congés payés versées par l'employeur.

Un retour tardif est sanctionnable. Sauf raison valable (maladie, accident,...) avec justificatif, les dates posées par votre employeur doivent impérativement être respectées. Dans le cas contraire, cela justifierait une sanction disciplinaire, dont la sévérité dépend des circonstances. Cette absence, bien



qu'injustifiée, ne peut pas être assimilée à une démission par votre employeur.

Les congés ne mettent malheureusement pas à l'abri d'un licenciement. Votre employeur doit néanmoins respecter la procédure légale de convocation par LR+AR, puis de la lettre vous notifiant le licenciement. Le fait que vous ne soyez pas, a priori, chez vous ne suspend pas la procédure. Par contre le préavis de licenciement ne commencera à courir qu'à compter de votre retour, sauf si l'employeur vous en dispense et vous verse l'indemnité compensatrice.

Les congés payés non pris pendant la période de prise de congés ne sont pas cumulables d'année en année, sauf disposition contraire de la convention collective, ou autorisation expresse de l'entreprise.

Source : Intérêts Privés

Prochaine parution de la newsletter le 27 septembre



Cotisation 2013 - Comment la régler ?



- Par chèque, à l'ordre de « Association Supméca », envoyé au secrétariat de l'Association
- En ligne, avec le N° de carte bancaire. Dès le paiement, un mail confirme la réception. Se connecter sur le site de l'Association : <http://www.supmeca.com/>

Cliquer sur la barre de choix « cotisations ». Puis se laisser guider après avoir cliqué sur le bouton « Achetez maintenant ».

Tarifs 2013 - Exercice du 1er janvier au 31 décembre		
Diplômés (selon promotion)	2010, 2011, et 2012	30 Euros
	2009 et avant	60 Euros
	Plus de 65 ans au 1er Janvier	45 Euros
	Soutien	>100 Euros
Juniors	Etudiants et thésards Supméca	5 Euros

Une question, un article, une suggestion, ... écrivez à l'adresse mail ci-dessous :

redaction@supmeca.com



Comité de rédaction :

Paul GAÏANI-PORQUET, Henri-Paul LIEURADE, Jean-Pierre PAILLARD, Christophe SANGLIER, Romain ZIMMERMANN

Association SupMéca 3, rue F. Hainaut 93400 St-Ouen
site internet : www.supmeca.com